

UN RÉFÉRENDUM À L'AMIABLE

L'Écosse, qui se décrit volontiers comme une des plus anciennes nations européennes, est-elle à l'aube d'une ère nouvelle ? Le 18 septembre 2014, ses habitants se prononceront sur l'avenir de leur pays à l'occasion d'un référendum. Ils répondront alors à une question courte et simple : l'Écosse doit-elle être un pays indépendant ? S'ils y répondent par l'affirmative, ils feront voler en éclats un État européen vieux de trois siècles : le Royaume-Uni (de son nom officiel, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), qui comprend également, aux côtés de l'Écosse, l'Angleterre, le pays de Galles et l'Irlande du Nord. Si les Écossais votent « oui » en septembre 2014, les îles Britanniques, situées au nord-ouest de l'Europe, seront composées de trois États indépendants au lieu de deux actuellement : l'Écosse, la République d'Irlande, et ce qu'il restera du Royaume-Uni (encore composé de l'Angleterre, du pays de Galles et de l'Irlande du Nord), un État hypothétique aujourd'hui désigné sous le nom de *rUK* (pour *the remainder of the United Kingdom/ the rump United Kingdom/ the rest of the United Kingdom*)¹. La tenue d'un référendum sur l'indépendance écossaise est la conséquence directe de l'élection en 2011 d'une majorité absolue de députés nationalistes du *Scottish National Party* (SNP, ou « Parti national écossais ») au parlement local. À quelques mois du référendum, tous les sondages donnaient le « oui » perdant (avec des intentions de vote positif ne dépassant que rarement les 40 %), mais il restait encore beaucoup d'indécis, susceptibles de faire pencher la balance dans un sens ou dans l'autre.

Contrairement à ce qui se passe en Catalogne, où l'organisation d'un référendum sur l'autodétermination est souhaitée par Barcelone mais catégoriquement rejetée par Madrid, le référendum sur l'indépendance écossaise se fait avec l'accord de Londres, après la signature d'un accord entre les gouvernements britannique et écossais sur la question en

1 Les Britanniques pourraient s'être inspirés du modèle canadien : le Canada anglophone (ou le « Canada hors Québec ») est parfois qualifié de « ROC » (pour *Rest of Canada*).

octobre 2012. Pourtant, le pouvoir central britannique aurait aisément pu s'opposer à ce projet. Certes, l'Écosse est politiquement autonome du reste du Royaume-Uni depuis 1999, à la suite d'un processus de décentralisation qualifié de « dévolution » des pouvoirs, qui a donné naissance au parlement et au gouvernement écossais siégeant à Édimbourg, la capitale nationale. Les domaines de compétence de ces institutions politiques autonomes sont assez vastes, et recouvrent par exemple la santé, l'éducation ou la justice. Cependant, ils n'incluent pas les questions constitutionnelles, qui demeurent la compétence exclusive du parlement et du gouvernement britanniques. Ce partage des pouvoirs permet au parlement écossais de débattre de questions d'ordre constitutionnel, mais non de légiférer sur ces sujets. Or, au Royaume-Uni, un référendum ne peut avoir légalement lieu que si une loi permettant sa tenue a été votée au préalable. Ainsi, le parlement britannique reste la seule instance politique pouvant autoriser la tenue de référendums sur des questions constitutionnelles, et jusqu'à l'accord d'octobre 2012, le parlement écossais n'avait ni le pouvoir de déclarer l'indépendance écossaise, ni celui d'organiser un référendum d'autodétermination.

Le parlement écossais aurait certes pu outrepasser ses pouvoirs et organiser un référendum de façon unilatérale, sans chercher à obtenir l'accord de Londres ; il aurait également pu poser la question de l'indépendance de façon détournée afin de rester dans ses domaines de compétence. Le parlement britannique aurait tout aussi bien pu mettre en avant ses compétences formelles pour empêcher la tenue d'un référendum. Toutefois, aucun de ces scénarios n'a jamais été envisagé, chose assez unique au plan international. Après l'élection d'une majorité de députés SNP à Édimbourg et après négociations entre Édimbourg et Londres, le pouvoir central britannique a jugé que l'Écosse devait pouvoir se prononcer sur son avenir constitutionnel, qu'elle devait pouvoir le faire en toute légalité, et que c'était aux institutions écossaises d'organiser un référendum sur la question. Pour ce faire, le parlement britannique a temporairement cédé au parlement écossais le pouvoir d'organiser un référendum sur l'indépendance (selon un mécanisme constitutionnel dont il sera question ultérieurement).

Pourquoi un accord à l'amiable (qui fait de ce référendum d'autodétermination un vrai « référendum de *gentlemen* », pour

reprendre la formule d'un artiste indépendantiste écossais²) a-t-il été trouvé entre Londres et Édimbourg, rapidement et assez aisément, alors même que ce référendum représente la « première véritable menace depuis 1746³ » pour l'union anglo-écossaise, vieille de trois cents ans, et que la victoire du « oui » amputerait le Royaume-Uni de presque 80 000 km², soit un tiers de son territoire, et de 5,3 millions d'habitants, soit plus de 8 % de sa population ? S'il n'a jamais été question d'empêcher l'Écosse d'organiser un référendum sur l'indépendance, c'est parce que le droit à la sécession ou à l'autodétermination lui a toujours été reconnu, même par les plus « unionistes » des Premiers ministres britanniques, c'est-à-dire les plus opposés à l'éclatement du Royaume-Uni. Dans ses mémoires, la très unioniste et conservatrice Margaret Thatcher avait noté qu'« en tant que nation, [les Écossais] ont un droit indubitable à l'autodétermination nationale ; pour l'instant, ils ont exercé ce droit en joignant l'union et en demeurant dans l'union. S'ils optaient pour l'indépendance, aucun parti ni homme politique anglais ne leur ferait obstacle⁴. » De même, son successeur John Major, lui aussi conservateur, avait souligné qu'« aucune nation ne pouvait être maintenue dans une union de façon irrévocable et contre sa volonté⁵ ».

Si une telle affirmation aurait sans nul doute surpris les nationalistes irlandais du début du XX^e siècle, c'est l'Écosse qui était ici visée et dont le droit à l'indépendance était implicitement reconnu. Enfin, l'actuel gouvernement de coalition, conservateur et libéral-démocrate, est lui aussi très clair sur ce point : « le gouvernement britannique reconnaît [...] que l'Écosse a le droit de quitter le Royaume-Uni si une majorité de la population vote pour cela au référendum de 2014 ; ce choix est entre

2 « [...] a gentlemanly [...] referendum » (Pat Kane, « Scotland's Campaign for Independence must be Gandhian in its Ambition », *The Guardian*, 15 septembre 2013).

3 « [...] the first real threat to the continuation of the Union since 1746 » (Iain Macwhirter, *Road to Referendum*, Glasgow, Cargo Publishing, 2013, p. 16). La date de 1746 correspond à la bataille de Culloden, dont il sera question au chapitre 1 (p. 28).

4 « As a nation, they [the Scots] have an undoubted right to national self-determination; thus far they have exercised that right by joining and remaining in the Union. Should they determine on independence no English party or politician would stand in their way. » (Margaret Thatcher, *The Downing Street Years*, London, HarperCollins, 1993, p. 624.)

5 Great Britain House of Commons, *Scotland in the Union. A Partnership for Good*, « Foreword by the Prime Minister », Cm 2225, mars 1993, p. 5.

les mains de la population écossaise⁶. » Ce droit à l'autodétermination naît au Royaume-Uni de deux constats largement partagés : celui que l'Écosse est une nation à part, et celui que l'État britannique est le résultat d'une union volontaire entre l'Angleterre et l'Écosse.

En effet, et il y a là aussi matière à surprendre l'observateur étranger, plus qu'un royaume autrefois indépendant, l'Écosse est perçue ou reconnue comme étant une nation. Jamais dans l'histoire le statut national de l'Écosse n'a-t-il été mis en cause, même après son union avec l'Angleterre (qui incluait alors le pays de Galles) en 1707. L'État britannique qui est né de cette union est majoritairement perçu comme s'étant superposé aux anciennes nations écossaise et anglaise, sans avoir provoqué leur disparition⁷. Ce qui fait débat au Royaume-Uni, c'est la question de savoir si la naissance du Royaume-Uni s'est accompagnée de celle d'une nation britannique (englobant les nations anglaise et écossaise), et non la question de la survie de l'Angleterre et de l'Écosse en tant que nations à part entière. Ainsi, certains historiens et politologues britanniques décrivent le Royaume-Uni comme à la fois un État et une nation, tandis que d'autres estiment que cet État résulte de l'union de nations sans pour autant former une nation en tant que telle. En revanche, le fait que l'Écosse forme une nation ne fait aucun doute pour l'immense majorité des Britanniques, même ceux qui sont (ou ont été) hostiles aux revendications politiques associées à ce statut de nation. Un rapport officiel paru en 1954, à une période de fort unionisme en Écosse et dans le reste du Royaume-Uni, illustre bien la double croyance britannique dans le fait que l'Écosse

6 « [T]he UK Government [...] recognises that Scotland has the right to leave the UK if a majority of people vote for it in the referendum in 2014: that choice rests with people in Scotland. » (HM Government, *Scotland Analysis: Devolution and the Implications of Scottish Independence*, Cm 8554, London, The Stationery Office, 2013, p. 5.)

7 Le cas du pays de Galles est différent, car son statut en tant que nation n'a été majoritairement admis que dans la seconde moitié du ^{xix}e siècle. À l'époque de l'union anglo-écossaise et de la naissance du Royaume-Uni, le pays de Galles faisait administrativement partie du royaume d'Angleterre. Quant à l'Irlande du Nord, elle n'est généralement pas considérée comme étant une nation à part. Au-delà de ce constat, la question de leur appartenance nationale divise profondément les habitants d'Irlande du Nord, dont certains considèrent faire partie de la nation irlandaise, tandis que d'autres se définissent en premier lieu comme faisant partie d'une nation britannique qui unirait tous les habitants du Royaume-Uni.

est une nation et dans celui que le Royaume-Uni est né d'une union volontaire entre deux nations. Ce rapport, passé à la postérité sous le nom de rapport Balfour, se montra très hostile à la création d'un parlement écossais autonome, et *a fortiori* à l'indépendance écossaise, et ses auteurs s'opposèrent même à tout accroissement de l'autonomie écossaise au sein du système politique existant. Cela ne les empêcha pas de rappeler en introduction « que l'Écosse est une nation et qu'elle s'est unie à l'Angleterre en tant que partenaire, et non en tant que territoire dépendant⁸ ».

Le droit implicite de l'Écosse à l'indépendance est de fait une conséquence logique de l'idée selon laquelle l'union qui fonde le Royaume-Uni fut une union volontaire entre deux États théoriquement égaux. Cette idée sera développée dans le premier chapitre, mais il est utile de souligner dès à présent que l'Écosse ne fut jamais conquise, contrairement au pays de Galles (conquis par l'Angleterre) et à l'Irlande (conquise par la Grande-Bretagne). L'union anglo-écossaise de 1707 fut votée librement par les parlements de Londres et d'Édimbourg, alors que l'union anglo-galloise puis l'union britannico-irlandaise furent imposées. L'Écosse ne s'est donc jamais comparée à une colonie ; au contraire, elle a longtemps été très fière de sa contribution à l'entreprise impériale britannique et de son statut de mère-patrie coloniale au même titre que l'Angleterre. En outre, l'union anglo-écossaise a permis à l'Écosse de maintenir son autonomie dans de nombreux domaines. Ainsi, l'indépendantisme écossais n'est en rien un mouvement de libération nationale qui résulterait d'un sentiment d'oppression du peuple écossais par le peuple anglais. Il naît plutôt du sentiment que l'union anglo-écossaise n'est plus aussi bénéfique à l'Écosse que par le passé, et donc qu'il est temps de mettre fin à ce partenariat volontaire entre deux nations.

Si le cas écossais diffère assez nettement des cas catalans et québécois, avec lesquels il est souvent comparé, c'est du fait de la reconnaissance, partagée par l'ensemble des Britanniques, du caractère plurinational du Royaume-Uni. Comme le note le politiste Michael Keating dans un ouvrage sur la « démocratie plurinationale », beaucoup de

8 « [...] that Scotland is a nation and voluntarily entered into union with England as a partner and not as a dependency » (Royal Commission on Scottish Affairs, Report, Cmd 9212, juillet 1954, p. 12).

Canadiens refusent d'accorder au Québec le statut de nation à part au sein de la nation canadienne, car ils estiment que cela impliquerait la négation de l'existence même d'une nation canadienne ; de même, en Espagne, la Constitution parle d'unité indissoluble de la nation espagnole tout en reconnaissant l'existence de « nationalités », mais non de nations, au sein de l'Espagne⁹. Au Royaume-Uni, l'idée même que l'État est composé de différentes nations ne fait pas controverse (un rapport gouvernemental de 2013 le décrit d'ailleurs comme un « État multinational » ou un « État multi-nations »¹⁰), et les débats sur le statut constitutionnel de l'Écosse se sont généralement faits dans l'indifférence de la nation britannique majoritaire, à savoir l'Angleterre. C'est notamment cette indifférence relative des Anglais quant à l'avenir constitutionnel de l'Écosse, note Keating, qui les distingue des populations majoritaires en Espagne et au Canada¹¹.

Par conséquent, si le bien-fondé de l'indépendance écossaise fait bien sûr débat, ce n'est pas le cas de la possibilité même que l'Écosse devienne indépendante : celle-ci est jugée maîtresse de son destin du fait de son statut en tant que nation et en tant que partenaire de l'Angleterre au sein de l'union britannique. Il est donc impensable que les résultats du référendum soient rejetés par Londres. La tenue d'un référendum sur l'indépendance écossaise est aujourd'hui jugée légitime, et même logique et souhaitable, d'une part, du fait de la victoire écrasante des nationalistes aux dernières élections législatives écossaises, et d'autre part, du fait de l'évolution récente de la démocratie représentative britannique, qui intègre de plus en plus des éléments relevant de la démocratie directe ou de la démocratie participative. En effet, la tradition parlementaire britannique doit de plus en plus composer avec le souhait d'une plus grande participation populaire aux affaires publiques. C'est donc souvent au nom de la « démocratie » en général que ce référendum a été justifié, et c'est son caractère démocratique qui doit en faire une source de fierté internationale pour les Écossais, comme l'a reconnu le *Secretary of State* américain John Kerry, qui a cité en exemple la constitutionnalité de ce référendum

9 Michael Keating, *Plurinational Democracy. Stateless Nations in a Post-Sovereignty Era*, Oxford, Oxford University Press, 2001, p. 102.

10 HM Government, *Scotland Analysis: Devolution and the Implications of Scottish Independence*, *op cit.*, p. 16, 18, 21 notamment.

11 Michael Keating, *Plurinational Democracy*, *op. cit.*, p. 100-101.

en mars 2014¹², au moment de celui de Crimée, jugé illégal par les puissances occidentales¹³. C'est aussi l'avis d'Alex Salmond, actuel Premier ministre écossais et chef du *Scottish National Party*, pour qui les Écossais ne doivent pas sous-estimer « l'importance que représente pour le monde entier le fait qu'une nation décide de son avenir par le débat et la démocratie », et qui les invite donc à prendre « un instant pour réfléchir au privilège qu'auront notre nation et notre génération : rien de moins que le privilège de choisir le cours de l'histoire future de notre pays, dans un référendum démocratique qui est fait ici, en Écosse »¹⁴. Ou comme il l'a rappelé à un an du scrutin fatidique : « [c]'est une chose précieuse qu'un pays où l'on peut décider de son propre avenir par un vote démocratique, à la suite d'un débat libre¹⁵. »

Cet ouvrage a pour objectif de présenter la genèse de ce projet de « vote démocratique », que l'on annonce historique, et, plus généralement, le débat sur les mérites (ou l'inutilité) de l'indépendance écossaise, un « débat libre » qui oppose les nationalistes aux partis unionistes depuis près d'un siècle mais qui prend une coloration particulière aujourd'hui. Il a pour ambition de mettre en lumière les enjeux de ce débat et de le replacer dans son contexte, de présenter le projet politique du SNP et de remettre en cause certaines idées reçues sur l'indépendantisme écossais, et enfin d'évoquer les différents scénarios possibles pour l'Écosse dans la période qui suivra le référendum.

Les chapitres 1, 2 et 3 présentent les contextes historique et politique dans lesquels le référendum de 2014 s'inscrit. Le débat sur l'indépendance peut difficilement être séparé du débat sur l'autonomie

12 Steven Nelson, « John Kerry Explains why Crimea can't Have Self-Determination », *US News & World Report*, 13 mars 2014.

13 À l'occasion de ce référendum, largement joué d'avance, les habitants de Crimée durent se prononcer sur le rattachement de leur région à la Russie, ou sur son maintien comme partie intégrante de l'Ukraine.

14 « *We should not underestimate the importance to the wider world of a nation's deciding its future by debate and democracy. [...] It is worth reflecting just for a moment on the privilege that this nation and this generation will have: nothing less than the privilege of choosing the future course of our country, in a democratic referendum that is made here in Scotland.* » (Scottish Parliament, *Official Report*, 21 mars 2013.)

15 « *It is a precious thing for any country to be able to decide its own future through a democratic vote, following a free debate.* » (Scottish Parliament, *Official Report*, 18 septembre 2013.)

de l'Écosse au sein du Royaume-Uni, dont la naissance a accompagné celle de l'État britannique, en 1707. Les mouvements autonomistes et indépendantistes ont d'abord été très proches, avant que le SNP ne devînt le principal (mais non le seul) porte-voix de l'indépendantisme en Écosse. Ce fut lorsque le SNP accéda au statut de force politique de premier rang, dans les années 1960 et 1970, que l'indépendantisme et le débat sur l'indépendance devinrent des questions centrales en Écosse. En outre, le débat actuel peut difficilement être compris sans une mise au point historique sur l'autonomie réelle de l'Écosse depuis 1707, une autonomie que n'empêcha pas l'union anglo-écossaise et qui s'étendit peu à peu jusqu'à la mise en œuvre de la « dévolution », c'est-à-dire jusqu'à la création d'un parlement et d'un gouvernement écossais autonomes, en 1999. Le chapitre 1 se conclut ainsi sur une description détaillée des pouvoirs de ces institutions autonomes, dont l'apparition a modifié le système des partis, et sur une présentation du contexte politique contemporain en Écosse, où le SNP est au pouvoir depuis 2007. Le chapitre 2 répond aux questions que le référendum sur l'indépendance soulève : pourquoi un tel référendum aura-t-il lieu avec la bénédiction de Londres, alors même qu'il met en danger l'intégrité de l'État britannique ? Pourquoi paraît-il légitime alors qu'il y a quelques décennies à peine, la classe politique britannique jugeait les référendums étrangers à la tradition du Royaume-Uni ? Pourquoi n'a-t-il pas soulevé de controverse de principe, contrairement aux référendums écossais de 1979 et de 1997 ? Afin d'y répondre, ce chapitre analyse l'évolution de la tradition parlementaire britannique, les précédents de 1979 et de 1997, et l'adoption progressive de la politique du référendum par le *Scottish National Party*. Le chapitre 3 présente en détail la période qui précède le référendum, période au cours de laquelle celui-ci s'est peu à peu imposé à l'ensemble de la classe politique écossaise. C'est la double victoire électorale du SNP, en 2007 (où il ne put former qu'un gouvernement minoritaire) puis en 2011 (où il remporta la majorité absolue des sièges au Parlement écossais), ainsi que la signature en octobre 2012 de l'accord d'Édimbourg entre les gouvernements écossais et britannique, qui ont rendu le référendum possible. Ces années ont surtout été caractérisées par de nombreuses controverses politiques concernant la forme que devait prendre le référendum. Enfin, le chapitre 3 se conclut sur quelques remarques

concernant la campagne officielle, qui aura lieu de la fin du mois de mai 2014 jusqu'à la date du référendum.

Les chapitres 4 et 5 se concentrent sur le débat pour ou contre l'indépendance à proprement parler. Le chapitre 4 a l'ambition de dissiper certaines idées reçues sur l'indépendantisme écossais, et ainsi, de mettre en lumière les spécificités de ce dernier au regard de mouvements comparables, par exemple au pays de Galles, en Catalogne ou au Québec. Contrairement à ce que l'on pense souvent vu d'ailleurs, les questions identitaires et culturelles ne jouent quasiment aucun rôle dans le débat actuel. Les Écossais se sentent en majorité à la fois écossais et britanniques, et leur sentiment identitaire n'a que peu de lien avec leurs préférences constitutionnelles. Le SNP affirme même que l'identité britannique des Écossais survivrait à l'indépendance ; en outre, il n'a de cesse de souligner que le but de l'indépendance n'est pas la reconnaissance de l'identité écossaise, celle-ci n'ayant nul besoin d'être davantage reconnue qu'elle ne l'est déjà. Quant aux questions linguistiques, elles sont totalement absentes du débat, bien que l'Écosse ait encore à ce jour trois langues nationales, dont une (le gaélique) longtemps menacée de disparition. Au cœur du débat, on trouve surtout les questions économiques, à l'étude desquelles se consacre le chapitre 5. Depuis les débuts de l'indépendantisme, mais surtout depuis la découverte de pétrole dans les eaux écossaises, dans les années 1970, la question qui divise le plus la classe politique est celle de savoir si l'Écosse est plus ou moins riche que le reste du Royaume-Uni, et donc si sa contribution au budget global britannique est plus ou moins importante que la part qu'elle en reçoit. C'est, pour une grande part, la réponse que les Écossais donneront à cette question qui fera gagner l'un ou l'autre camp. Le débat sur l'indépendance est aussi vu comme l'occasion d'une remise en cause du modèle néolibéral et d'une réaffirmation de principes sociaux-démocrates. En outre, dans les mois qui ont précédé le référendum, une question a dominé les débats : quelle serait la devise d'une Écosse indépendante ? La proposition nationaliste de garder la livre sterling et de former une union monétaire avec le reste du Royaume-Uni était souvent jugée peu convaincante, et susceptible de condamner le projet indépendantiste tout entier.

Les chapitres 6 et 7 esquissent deux avenir possibles pour l'Écosse dans les années qui suivront le référendum, selon le résultat du

scrutin. Le chapitre 6 étudie les implications d'une victoire du « oui » au référendum, en se fondant, d'une part, sur la façon dont le SNP envisage une Écosse indépendante, et d'autre part, sur les réponses que donnent les partis unionistes aux propositions nationalistes. L'indépendance souhaitée par le SNP est toute relative, et de nombreux liens entre l'Écosse et le reste du Royaume-Uni y survivraient. Le SNP n'a d'ailleurs cessé de répéter, depuis sa fondation, qu'il n'est pas un parti *séparatiste*. Ainsi, ce parti souhaite par exemple que l'Écosse garde l'actuel chef d'État britannique (la reine Élisabeth II), et il souligne que c'est à la seule union parlementaire anglo-écossaise qu'il veut mettre fin. Par ailleurs, le SNP est aujourd'hui un parti pro-européen qui estime non seulement qu'il est souhaitable pour l'Écosse de rester dans l'UE, mais aussi que l'Écosse en restera automatiquement membre au moment de son indépendance, et qu'elle continuera de bénéficier des exemptions dont profite déjà le Royaume-Uni concernant l'euro ou l'espace Schengen. Les partis unionistes pensent au contraire que l'Écosse sera contrainte de quitter l'UE pour être ensuite candidate à l'accession. Enfin, le SNP est favorable à ce que l'Écosse demeure un membre de l'OTAN, à la condition qu'elle soit débarrassée des armes nucléaires britanniques, toutes stationnées sur le sol écossais. Or, cette politique contraindrait le Royaume-Uni soit de déplacer ses bases quelque part sur son territoire, ce qui impliquerait d'énormes coûts financiers et pourrait susciter l'opposition de la population locale, soit d'abandonner totalement sa force de dissuasion nucléaire. Le chapitre 7 expose les conséquences possibles d'une victoire du « non » au référendum. Les mois qui suivront le référendum verraient la mise en application d'une loi (le *Scotland Act*), qui a déjà été votée et qui prévoit l'élargissement de l'autonomie écossaise, notamment dans le domaine fiscal. À plus long terme, cette autonomie pourrait devenir encore plus conséquente, car les trois grands partis unionistes sont en train de redéfinir leurs projets constitutionnels pour l'Écosse, projets qu'il s'agira donc de présenter. Enfin, ce premier référendum sur l'indépendance pourrait-il être suivi d'autres référendums similaires, sur le modèle québécois ?

Pour finir, cet ouvrage répond à la question que son titre pose : l'Écosse est-elle réellement en quête d'indépendance ? La conclusion résume également l'argumentation indépendantiste et l'argumentation unioniste, et revient sur la tonalité générale du débat, pour en souligner

la relative originalité au plan international. Le débat constitutionnel écossais peut apparaître comme étant quelque peu dépassionné, du fait de l'absence de questionnements identitaires ou culturels, et de l'absence de sentiment d'oppression des Écossais par les Anglais ou de « colonialisme intérieur » au sein de la Grande-Bretagne. Ces absences peuvent être perçues comme des handicaps, car l'indépendance est rarement vue comme une nécessité impérieuse. Cependant, elles permettent au débat constitutionnel d'être un vrai débat de société et l'occasion pour les Écossais de réfléchir à l'orientation générale qu'ils veulent donner à leur pays.